



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/26345
24 août 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

Lettre datée du 23 août 1993, adressée à la Présidente
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de l'Azerbaïdjan

J'ai l'honneur de vous informer que la République d'Arménie poursuit son agression contre la République azerbaïdjanaise.

Faisant preuve une nouvelle fois d'un mépris manifeste pour les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, les forces armées arméniennes ont lancé une offensive de grande ampleur dans le secteur sud-ouest de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et encerclent, à cette heure, les chefs-lieux de Fizouli et Djebraïl, après s'être emparées de dizaines de localités dans les districts de Fizouli, Djebraïl, Koubatly et Zanguelan (ce dernier, n'ayant pas de frontière avec le Haut-Karabakh, subit des attaques lancées directement depuis l'Arménie). Dans le même temps, elles tirent des rafales de roquettes sur les localités des districts de Kazakh et Taouz, qui sont très éloignés du Haut-Karabakh.

Ces événements, qui suivent la déclaration faite le 18 août par la Présidente du Conseil de sécurité condamnant les attaques des forces armées arméniennes en direction de Fizouli et d'autres localités du sud-ouest de la République azerbaïdjanaise et exigeant le retrait immédiat de toutes les troupes d'occupation des districts susmentionnés et de ceux déjà occupés de Kelbadjar et Agdam montrent que la République d'Arménie fait fi des appels lancés par la communauté internationale pour mettre un terme au conflit sanglant qui dure depuis cinq ans déjà et qui est le résultat de la volonté des expansionnistes arméniens d'annexer une partie importante du territoire de la République souveraine azerbaïdjanaise.

En raison des actes successifs de provocation des forces armées arméniennes, les efforts déployés par différentes instances internationales pour régler pacifiquement le conflit entre les deux pays ne peuvent porter leurs fruits. C'est encore le cas aujourd'hui.

Dès le lendemain de l'adoption de la déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité, les forces armées arméniennes ont intensifié leur pression sur le chef-lieu du district de Djebraïl et s'en sont momentanément emparés le 19 août. Grâce à l'arrivée de renforts, les unités de l'armée nationale

azerbaïdjanaise ont réussi à en reprendre rapidement le contrôle. Les sections arméniennes ont cependant renforcé leurs positions sur les hauteurs situées au nord de la ville qu'elles ont continué à bombarder. Le 20 août, 34 villages du district de Fizouli et 14 villages du district de Djebraïl étaient déjà occupés par les forces arméniennes.

Des combats sanglants se poursuivent depuis le 18 août autour du village de Gioulebird, au sud du district azerbaïdjanais de Latchine. Le commandement du corps expéditionnaire arménien a transféré, dans cette partie du front, du matériel de combat et des hommes de la base militaire de Kornidzor, située en territoire arménien. Les forces arméniennes ont été repoussées d'une des hauteurs dominant Gioulebird mais elles occupent à présent des positions situées à cinq-six kilomètres à l'intérieur du territoire azerbaïdjanais.

Dans le même temps, les villages frontaliers des districts de Koubatly et Zanguelan ont subi des bombardements intensifs depuis le territoire du district arménien de Kafan. Le village de Soïoug, dans le district d'Ordoubad en République autonome du Nakhitchevan, a également été bombardé depuis l'Arménie.

Le 21 août, assistées d'une colonne blindée de 12 chars transférée sur la route Adgam-Khodjavend, les formations armées arméniennes ont commencé à attaquer à l'est du Haut-Karabakh, en territoire azerbaïdjanais. Elles se sont ainsi emparées de la localité d'Agbouroun et de quelques hauteurs autour du village d'Ovchar, district d'Agdjabedi, à 30 kilomètres de la frontière du Haut-Karabakh.

Dans la nuit du 22 août, l'armée arménienne a lancé, sur trois côtés, une nouvelle offensive massive contre Fizouli. Devant l'ennemi en nombre supérieur, la garnison de la ville a été contrainte, sous les combats, à se replier vers l'est. Les dernières sections azerbaïdjanaises, qui couvraient la sortie de l'unité de l'armée nationale, ont livré hier des combats dans les faubourgs situés à l'est de cet important chef-lieu de district situé au sud-ouest de l'Azerbaïdjan (villages de Youkhary Aïbasanly, Seïdmakhmoudly et Makhmoudly). Le 23 août au matin, la ligne de front se trouvait déjà à cinq kilomètres à l'est et 10 à 13 kilomètres au sud de Fizouli. Quarante-deux localités de ce district ont été occupées lors de l'offensive arménienne.

Tout laisse à penser que leurs dernières conquêtes territoriales ne suffisent pas à calmer l'appétit des envahisseurs arméniens, comme en témoigne l'intensification de l'offensive lancée ces derniers jours en direction du village de Gioulistan, dans le district de Gueranboï.

Il ressort des faits susmentionnés que la condamnation prudente et tiède de son agression contre la République azerbaïdjanaise a donné à la République d'Arménie le sentiment qu'elle pouvait agir en complète impunité et ne tenir compte ni des décisions prises par des instances qui font autorité, comme l'ONU et la CSCE, ni des résolutions ayant force obligatoire du Conseil de sécurité.

Une nouvelle fois, la partie azerbaïdjanaise est renforcée dans sa conviction que seules une condamnation immédiate de la République d'Arménie en tant qu'agresseur et l'adoption des sanctions prévues à l'Article 7 de la Charte des Nations Unies pourront obliger la soldatesque arménienne à respecter les normes du droit international ainsi que la souveraineté et l'intégrité territoriales de la République azerbaïdjanaise.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Hassan A. HASSANOV
